Ontario

Ministry of Health and Long-Term Care

Inspection Report under the Long-Term Care Homes Act, 2007

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Rapport d'inspection sous la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée

Long-Term Care Inspection Branch

Division des foyers de soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

Ottawa Service Area Office
347 Preston St Suite 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Telephone : 613 569-5602
Facsimile : 613 569-9670

Bureau régional de services d'Ottawa
347, rue Preston, bureau 420
OTTAWA ON K1S 3J4
Téléphone : 613 569-5602
Télécopieur : 613 569-9670

Public Copy/Copie du public

Report Date(s) / Date(s) du rapport	Inspection No / N° de l'inspection	Log # / N° de registre	Type of Inspection / Genre d'inspection
19 juillet 2016	2016_290551_0014	011500-16	Plainte

Licensee/Titulaire de permis

TAMINAGI INC.
5, rue Loiselle, CP 2132, Embrun ON K0A 1W1

Long-Term Care Home/Foyer de soins de longue durée

SARSFIELD COLONIAL HOME
2861, chemin Colonial, CP 130 Sarsfield ON K0A 3E0

Name of Inspector(s)/Nom de l'inspecteur ou des inspecteurs

MEGAN MACPHAIL (551)

Inspection Summary/Résumé de l'inspection

Cette inspection a été effectuée dans le cadre d'une plainte.

Elle a eu lieu aux dates suivantes : 20, 21, 22 et 24 juin 2016.

Le registre suivant a été inspecté : 011500-16 (inquiétudes concernant les soins à une personne résidente).

Au cours de l'inspection, l'inspectrice s'est entretenue avec les personnes suivantes : personnes préposées aux services de soutien à la personne (PSSP), personnel infirmier autorisé, responsable du calendrier, directrice des soins, directrice générale, et administratrice.

Au cours de l'inspection, l'inspectrice a examiné le dossier médical de la personne résidente.

Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés durant cette inspection :
Services de soutien personnel

Aucun non-respect n'a été constaté au cours de cette inspection.

- **0 AE**
- **0 PRV**
- **0 OC**
- **0 RD**
- **0 OTA**

NON-COMPLIANCE / NON-RESPECT DES EXIGENCES

Legend	Légende
WN – Written Notification VPC – Voluntary Plan of Correction DR – Director Referral CO – Compliance Order WAO – Work and Activity Order	AE – Avis écrit PRV – Plan de redressement volontaire RD – Aiguillage au directeur OC – Ordre de conformité OTA – Ordres : travaux et activités
Non-compliance with requirements under the Long-Term Care Homes Act, 2007 (LTCHA) was found. (a requirement under the LTCHA includes the requirements contained in the items listed in the definition of "requirement under this Act" in subsection 2(1) of the LTCHA). The following constitutes written notification of non-compliance under paragraph 1 of section 152 of the LTCHA.	Le non-respect des exigences de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD) a été constaté. (Une exigence de la loi comprend les exigences qui font partie des éléments énumérés dans la définition de l'expression « exigence prévue par la présente loi », au paragraphe 2 (1) de la LFSLD. Ce qui suit constitue un avis écrit de non-respect aux termes du paragraphe 1 de l'article 152 de la LFSLD.

Émis le 19 juillet 2016

[redacted]

Signature de l’inspectrice

Original du rapport signé par l’inspectrice.